

## PROCÈS-VERBAL N° 2

# COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE CENTRE-SUD

LE MERCREDI 20 JANVIER 2010

### SÉANCE PUBLIQUE

*Salle du Conseil, au siège social*

*19 h*

*Présences :*

*Marcel Levesque, président du Comité  
Lorraine St-Onge, vice-présidente du Comité  
Yves Lévesque, président du Conseil  
Claude Légère  
Dorothée Petit-Pas (par conférence téléphonique)  
Monique Anderson (par conférence téléphonique)  
Aurore Cormier  
Laurie Davidson  
David Truax*

*Absences :*

*Marie Nyamabu  
Nicol Simard*

*Membres du personnel :*

*Michel St-Amant, surintendant de l'éducation et des Services à l'élève  
Réjean Sirois, directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier du Conseil  
Jérôme Pépin, directeur des Services à l'élève  
Simon Côté, conseiller aux communications*

**1. Ouverture de la séance, appel nominal et absences motivées**

Le président d'assemblée, le conseiller Marcel Levesque, déclare la séance publique du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté ouverte à 19 h 10.

**2. Prière « Chaque jour, Seigneur »**

La prière « Chaque jour, Seigneur » est récitée par les membres présents.

**3. Adoption de l'ordre du jour du 20 janvier 2010**

Modification : Le point 6.1, présentation du rapport annuel du directeur de l'éducation sera traité immédiatement après le point 3, adoption de l'ordre du jour.

Motion 1 :

Monsieur David Truax propose

Appuyé par le conseiller Claude Légère

Que l'ordre du jour de la séance publique du 20 janvier 2010 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté soit adopté sous la forme modifiée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6. Présentation**

**6.1 Présentation du rapport annuel 2008-2009 du directeur de l'éducation**

Motion 3 :

Le conseiller Claude Légère propose

Appuyé par madame Lorraine St-Onge

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive la présentation du rapport annuel 2008-2009 du directeur de l'éducation, à titre d'information.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le directeur de l'éducation, monsieur Réjean Sirois, présente les grandes lignes du rapport annuel 2008-2009.

Madame Laurie Davidson se joint à la séance.

Le directeur de l'éducation, monsieur Réjean Sirois, quitte la séance.

**4. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêt déclaré.

**5. Adoption des procès-verbaux**

**5.1 Procès-verbal du 8 décembre 2009**

Motion 2 :

Madame Monique Anderson propose

Appuyée par madame Aurore Cormier

Que le procès-verbal de la séance publique du 8 décembre 2009 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté soit adopté sous la forme présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6. Présentation (suite)**

**6.2 Présentation du site web *Programme d'information sur les CCED***

Motion 4 :

La conseillère Dorothee Petit-Pas propose

Appuyée par monsieur David Truax

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive la présentation sur le site web « Programme d'information sur les CCED », à titre d'information.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, précise l'adresse du site Web en question, soit le <http://seac-learning.ca/fr/index.htm>. Ce site Internet comprend cinq différentes catégories d'information essentielle à connaître pour tout Comité consultatif pour l'enfance en

difficulté de tout Conseil scolaire en Ontario. Dans chacune de ces cinq catégories, les attentes du gouvernement sont clairement expliquées.

## **7. Rapports**

### **7.1 Rapport Statistiques SOS Devoirs du mois de décembre 2009**

Motion 5 :

Madame Laurie Davidson propose

Appuyée par la conseillère Dorothee Petit-Pas

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive, à titre d'information, le rapport « Statistiques SOS Devoirs » du mois de décembre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **8. Questions à l'étude du Comité**

### **8.1 Rapport mensuel d'activités – Services à l'élève – du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2009**

Motion 6 :

Madame Aurore Cormier propose

Appuyée par madame Lorraine St-Onge

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive, à titre d'information, le rapport SEÉ.02-01/2010 « Rapport mensuel d'activités des services à l'élève, pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2009 ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le directeur des Services à l'élève, monsieur Jérôme Pépin, présente le rapport mensuel des Services à l'élève du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2009.

### **8.2 Plan annuel 2009-2010 des Services à l'enfance en difficulté**

Motion 7 :

La conseillère Dorothee Petit-Pas propose

Appuyée par madame Laurie Davidson

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive la présentation verbale quant au processus d'élaboration du Plan annuel 2009-2010 des Services à l'enfance en difficulté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, explique le processus d'élaboration du Plan annuel 2009-2010. Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud ainsi qu'un autre conseil scolaire dans le nord de la province, seront les seuls conseils scolaires de langue française en Ontario qui seront consultés par la firme Deloitte.

Un membre du Comité souligne la pénurie d'enseignants au préscolaire. Des évaluations précoces, en français, s'avèrent nécessaires et celles-ci font toute la différence avant de débiter l'école.

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, présente le site Web du ministère de l'Éducation de l'Ontario et poursuit en demandant aux membres du Comité de répondre aux différentes questions qui seront posées lors des séances de consultation qui seront menées au cours des prochains mois.

## I Communication

**Question 1 :** Que fait votre conseil scolaire pour encourager la participation des Comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (par ex. membriété, recrutement, points à l'ordre du jour, etc.)

Un membre du comité indique qu'il serait bien d'avoir plus d'associations autour de la table.

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, précise que la membriété du Comité est effectivement un défi. Il explique également que les membres du Comité doivent absolument être catholiques. Sinon, ils ne comprendront pas nécessairement la mission du Conseil, notamment au niveau de la foi. Une personne francophile catholique pourrait être acceptable, mais il faut réussir à aller les chercher. Pour ce qui est des présentations faites au Conseil, il est relativement facile de trouver des personnes qui peuvent faire des présentations en français. Au niveau de la composition du Comité, ils doivent être catholiques.

**Question 2 :** Quels sont les défis auxquels les CCEDs font face ?

La réponse se trouve dans la question 1.

**Question 3 :** Comment les CCEDs font-ils face à ces défis ?

La réponse se trouve dans la question 1.

## II Processus d'orientation

**Question 1 :** Est-ce que votre Conseil/CCED considère le site Internet facile d'utilisation et pratique afin d'offrir des séances d'orientation aux nouveaux membres ? Que trouvez-vous utile?

Un membre du Comité indique que SOS Devoirs est pratique.

**Question 2 :** Que suggérez-vous afin d'améliorer le site e-Learning ?

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, explique que des statistiques concernant l'utilisation de SOS Devoirs par les enfants en difficulté ne sont pas disponibles. Parfois, les enfants en difficulté éprouvent certaines difficultés à formuler eux-mêmes les questions qu'ils vont poser; ceci nécessite l'appui d'un parent.

**Question 3 :** Comment votre Conseil/CCED offre-t-il des sessions d'orientation aux nouveaux membres? Quels genres de matériel votre Conseil/CCED a-t-il élaboré pour aider les nouveaux membres?

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, indique que rien n'a été élaboré pour venir en aide aux nouveaux membres du CCED. Le Conseil est faible à ce niveau. L'administration sait qu'il y a du travail à faire pour aider à l'accompagnement des nouveaux membres (par exemple, une trousse d'accueil).

### III Ressources/matériels

**Question 1 :** Quelles ressources ou pratiques votre Conseil/CCED a-t-il développées afin d'appuyer les CCED ?

Le président du Comité, le conseiller Marcel Lévesque, demande que, lorsque stipulé, les recommandations faites au CCED soient amenées à la réunion mensuelle du Conseil.

**Question 2 :** Sommes-nous d'accord pour partager avec d'autres conseils ce que nous avons acquis?

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, indique que le CCED l'a déjà fait.

### IV Relations publiques/ participation des parents

**Question 1 :** Quels sont les mécanismes en place pour que les membres de la communauté/parents puissent communiquer avec les membres du CCED pour l'élaboration de programmes d'éducation spécialisée et de services offerts? Ont-ils connu du succès?

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, indique que tous les membres du CCED ont une adresse courriel. Il se demande toutefois si nous voulons avoir une liste des membres du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté indiquant qui ils sont, leur adresse courriel, etc.

#### 10. Rapport des associations et des membres

Aucun rapport des associations et des membres.

#### 11. Correspondance et questions diverses

**11.1** Accusé de réception daté du 16 décembre 2009 de monsieur Barry Finlay, directeur des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté et adressé au président du Conseil ainsi qu'au président du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté concernant le financement des Sections 23.

**11.2** Accusé de réception daté du 16 décembre 2009 de monsieur Barry Finlay, directeur des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté et adressé au président du Conseil ainsi qu'au président du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté concernant le financement du logiciel Kurzweil.

**11.3** Présentation du ministère de la Santé et des Soins de longue durée intitulée Examen des Services auxiliaires de santé dans les écoles.

Le conseiller scolaire et président du Conseil, monsieur Yves Lévesque, mentionne que le Conseil scolaire catholique Franco-Nord a également envoyé une lettre au ministère de l'Éducation en ce qui a trait à un logiciel particulier.

Le surintendant de l'éducation, monsieur Michel St-Amant, indique également que s'il y a une possibilité que le MÉDU finance le logiciel Kurzweil, l'administration communiquera l'information aux membres du CCED. Il rajoute que le Ministère reconnaît que Kurzweil est un excellent logiciel et qu'il s'agit toutefois d'une question de financement et non d'efficacité.

12. **Date de la prochaine séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté**  
La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le **mercredi 17 février 2010.**

13. **Levée de la séance**


Motion :

Le conseiller Claude Légère propose

Appuyé par monsieur David Truax.

Que la séance publique du 20 janvier 2010 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté soit levée à 21 h 07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



---

*Surintendant des Services à l'élève*



---

*Président du Comité*